

Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de taxi

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CMAR NOUVELLE-AQUITAINE -
SIÈGE
MURAT Valérie
06.75.80.54.95
valerie.murat@cma-nouvelleaquitaine.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Conditions pour s'inscrire à l'examen (article R. 3120-7 du code des transports) - être titulaire de la catégorie B du permis de conduire libéré du délai probatoire prévu à l'article L. 223-1 du code de la route ; - être médicalement apte dans les conditions prévues par l'article R. 221-11 du code de la route ; - ne pas avoir fait l'objet, dans les dix ans qui précèdent sa demande, d'un retrait définitif de sa carte professionnelle de conducteur du transport public particulier de personnes ; - ne pas avoir fait l'objet, dans les cinq ans qui précèdent sa demande, d'une exclusion pour fraude lors d'une session de l'un des examens des professions du transport public particulier de personnes ; Conditions pour exercer la profession de conducteur de taxi (article R. 3120-8 du code des transports) Ne pas avoir inscrit au bulletin n° 2 de son casier judiciaire une condamnation définitive pour une des infractions suivantes : - délit sanctionné en vertu du code de la route par une réduction de la moitié du nombre maximal de points du permis de conduire ; - conduite d'un véhicule sans être titulaire du permis de conduire correspondant à la catégorie du véhicule utilisé ou conduite malgré l'annulation du permis de conduire ou malgré l'interdiction d'obtenir la délivrance du permis, ou encore pour refus de restituer son permis de conduire après l'invalidation ou l'annulation de celui-ci ; - peine criminelle ou à peine correctionnelle d'au moins six mois d'emprisonnement pour vol, escroquerie, abus de confiance, atteinte volontaire à l'intégrité de la personne, agression sexuelle, trafic d'armes, extorsion de fonds ou infraction à la législation sur les stupéfiants.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Objectifs de la formation : Connaître la réglementation nationale et territoriale spécifiques à l'activité de taxi du département ; connaître les règles de sécurité routière, savoir mener correctement la prise en charge du client, être en capacité de comprendre les besoins d'une course en Français ou Anglais, connaître les règles de gestion (Arrêté du 11 août 2017 relatif à la formation initiale des conducteurs de taxi)

Contenu et modalités d'organisation

Module A -Règlementation du transport public de personnes Module B - Gestion Module C - Sécurité routière Module D - Français Module E - Anglais Module F(t) - Connaissance du territoire et réglementation locale Module G(t) - Règlementation nationale et gestion de l'activité taxi Module Admission - Réalisation d'une course de taxi

Durées de la formation *175h en cours du jour
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de taxi - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Passage à l'examen

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
-----------------	--------------------	-------	------------------------	------------------	-----	-----------

00375761

du 30/10/2023 au
28/02/2024

(47)

CMAR NOUVELLE-
AQUITAINE - CMA
DU LOT ET
GARONNE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00371858

du 01/01/2024 au
31/12/2024

(24)

CMAR NOUVELLE-
AQUITAINE - CMA
DE LA DORDOGNE -
CFA DES METIERS

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00447818

du 14/03/2024 au
15/06/2024

(87)

CMAR NOUVELLE-
AQUITAINE - CMA
DE LA HAUTE-
VIENNE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00447675

du 25/03/2024 au
24/05/2024

(86)

CMAR NOUVELLE-
AQUITAINE - CMA
DE LA VIENNE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00428252

du 15/04/2024 au
09/07/2024

(47)

CMAR NOUVELLE-
AQUITAINE - CMA
DU LOT ET
GARONNE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00489320

du 10/10/2024 au
11/01/2025

(87)

CMAR NOUVELLE-
AQUITAINE - CMA
DE LA HAUTE-
VIENNE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00507414

du 24/10/2024 au
21/01/2025

(47)

CMAR NOUVELLE-
AQUITAINE - CMA
DU LOT ET
GARONNE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC